



**VAINCRE
LE COVID-19 :
ON DOIT TOUS
Y TRAVAILLER**

Soyez nos meilleurs
ambassadeurs en
nous suivant sur
les réseaux sociaux



act' **UDEL** 02

LE JOURNAL DE L'UDEL MEDEF LOIRET

► 10 MARS 2020

FLASH INFO

Le MEDEF vous informe



CRISE DU COVID-19 L'UDEL MEDEF LOIRET SE MOBILISE

Depuis le 17 mars, date à laquelle le gouvernement a annoncé le début du confinement, Valentin DOLIGE et les membres du bureau de l'UDEL MEDEF Loiret ont fait le choix de maintenir le plein emploi pour l'ensemble des salariés. L'équipe s'est donc organisée pour mettre en place le télétravail et orienter son activité en tenant compte des spécificités de cette crise.

> Lire la suite P2



Une continuité de services assurée

Durant le confinement l'UDEL MEDEF Loiret a maintenu intégralement son activité pour assurer la plus grande disponibilité auprès de ses adhérents. Cette mobilisation s'est traduite par la mise en place d'une permanence physique et téléphonique.

L'équipe de permanents s'est également réunie en visioconférence avec les membres du Bureau et du Conseil d'Administration pour échanger, organiser l'activité et aborder les perspectives à venir.

Une participation active à la cellule de crise du MEDEF Centre-Val de Loire

En tant que membre actif de la cellule de crise pilotée par le MEDEF Centre-Val de Loire, nous nous sommes engagés à faire remonter aux services de l'Etat, les situations économiques rencontrées sur le terrain, lors de réunions hebdomadaires.

Des contacts individualisés avec nos adhérents

Dès le début du confinement, nous avons pris contact avec nos adhérents afin de garantir une écoute privilégiée. Ces temps d'échanges informels nous ont permis de les orienter vers les interlocuteurs concernés mais aussi de marquer notre soutien durant cette période délicate.

Une communication quotidienne et instantanée

Dans ce contexte particulier, l'UDEL MEDEF Loiret a renforcé sa présence et sa proximité en faveur d'une communication digitale.

Valentin DOLIGE, Président de l'UDEL MEDEF Loiret a diffusé largement, un courrier aux adhérents, tant pour présenter son soutien que pour évoquer les différentes mesures mises en place pour les entreprises.

Des newsletters bi-hebdomadaires ont été adressées aux adhérents pour informer rapidement et clairement, des mesures gouvernementales adoptées pour les entreprises. Une liste de fournisseurs proposant des équipements de protection et les actions du MEDEF leur ont été relayés.

Afin de maintenir le lien avec sa communauté sur les réseaux sociaux, l'UDEL MEDEF Loiret a publié quotidiennement des posts et des articles en lien avec le contexte économique et sanitaire actuel.

La réorganisation de notre activité nous a contraint à réfléchir à de nouveaux modes d'intervention. Ainsi, notre activité événementielle proposée principalement sous format de matinales et de conférences, se traduit désormais par des webinaires.

Une coordination des besoins des entreprises en équipements de protection individuelle

Nous avons recensé les besoins en équipements de protection des adhérents via l'envoi de questionnaires. Les commandes ont ensuite été adressées aux institutions mandatées par l'Etat (CCI). Malgré les difficultés rencontrées quant à la disponibilité des équipements et des tensions du marché au niveau national, nous avons accordé le temps nécessaire à répondre aux questions des adhérents.

Une relation permanente avec le MEDEF national

A raison d'une fois par semaine, nous avons assisté à l'ensemble des Assemblées Permanentes du MEDEF National. Ces réunions, rassemblant l'ensemble des MEDEF régionaux et territoriaux, présentaient les mesures gouvernementales, la situation économique nationale et les actions du MEDEF. Nous avons également profité de ces temps d'échanges pour évoquer la situation économique du Loiret et les difficultés rencontrées par les chefs d'entreprise.

Entreprise & formation met en place une démarche qualité

Le service formation de l'UDEL MEDEF Loiret ne pouvant maintenir ses formations initialement planifiées, a décidé de concentrer son activité à la mise en place obligatoire de la démarche qualité (Qualiopi), qui sera effective à compter de 2021.

L'élaboration du protocole sanitaire

Un protocole sanitaire d'accueil à destination des salariés et du public extérieur accueilli a été rédigé en vue du déconfinement (sens de circulation, respect des gestes barrières, distanciation sociale...)

L'UDEL MEDEF Loiret a intégré à ce protocole, la mise à disposition des équipements de protection individuelle (masques, gel hydroalcoolique...) tant pour les salariés que pour les personnes extérieures.



LA REPRISE

ON Y TRAVAILLE TOUS

► FÉVRIER/MARS 2020

PORTER & REPRÉSENTER LA VOIX DES CHEFS D'ENTREPRISES AUPRÈS DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES



NOTRE AMBITION AFFIRMÉE EST DE JOUER NOTRE RÔLE D'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR RAPPROCHER L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU LOIRET.

Dans une logique d'engagements réciproques, nous prenons nos responsabilités pour **participer à la création d'un cercle vertueux dans l'intérêt de notre territoire.**

L'UDEL MEDEF Loiret a donc convié les principaux candidats, à rencontrer les Chefs d'entreprise du Loiret

26 FÉVRIER

- **Olivier CARRÉ**, "Orléans Naturellement"
- **Baptiste CHAPUIS**, "Faire respirer Orléans"

3 MARS

- **Serge GROUARD**, "Les Orléanais au cœur"

4 MARS

- **Nathalie KERRIEN** représentée par Benoît LONCEINT "Nous, elle, Orléans"
- **Jean-Philippe GRAND** "Orléanais Solidaire Écologique"

Lors de ces rencontres, trois attentes fortes ont été formulées par les Chefs d'entreprise :

- Renforcer l'attractivité de notre territoire pour faciliter le recrutement ;
- Favoriser le développement économique des entreprises du Loiret ;
- Simplifier la vie des entreprises.

Ces propositions sont détaillées au travers d'un "Manifeste", élaboré par les membres du Bureau de l'UDEL MEDEF Loiret. Ce document sera adressé à l'ensemble des candidats aux Mairies du département, lorsque les décisions gouvernementales nous auront été communiquées.

Nous remercions tous les participants pour leur disponibilité, leur écoute et les échanges constructifs.

* Bureau : Valentin DOLIGE Orcom - Catherine TRIBALAT, Partenaire - Erwan CROIXMARIE, Croixmarie - Philippe DESHAYES, Système U - Alain FOULQUIER, Les Forces Motrices - Patrice MARTIN, Les Laboratoires SERVIER - Loïc OLIVO, Mollière



► 5 MARS 2020



ENTREPRENDRE 2024

Des opportunités de business et de développement pour votre entreprise

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de **Paris 2024**, **des milliers d'appels d'offres vont être lancés jusque 2024 dans de nombreux secteurs d'activité** (bâtiment, restauration, tourisme et organisation, sécurité, prestations intellectuelles, mobilité...). Paris 2024 et la SOLIDEO ont fait le choix d'organiser des Jeux économiquement et socialement responsables **en permettant à toutes les entreprises, notamment les TPE-PME et entreprises de l'ESS, de décrocher des marchés liés aux Jeux.**

Le Groupe BPCE est partenaire premium des Jeux de Paris 2024 et à ce titre, la Caisse

d'Épargne Loire-Centre a organisé un événement le 5 mars pour :

- échanger avec les représentants de Paris 2024 et mesurer les opportunités commerciales pour votre entreprise,
- découvrir et vous approprier les plateformes "Entreprises 2024" et "ESS 2024", créées par le MEDEF et les Canaux pour répondre aux appels d'offres,
- informer sur les propositions et les mesures d'accompagnement local (CCI du Loiret, UDEL MEDEF Loiret, CPME45, France Active, CRESS Centre-Val de Loire).

En tant que partenaire de cet événement, nous avons eu le plaisir de présenter les opportunités que nous proposons pour accompagner les entreprises, dans leur réponse aux appels d'offres proposés.

Nous remercions la Caisse d'Épargne Centre-Loire pour son invitation à cet événement et de pouvoir ainsi faire bénéficier les entreprises locales de l'activité économique générée par l'organisation des Jeux 2024. Prochainement, l'UDEL MEDEF Loiret organisera des ateliers spécifiques pour accompagner ses adhérents dans cette démarche.

► Pour recevoir les appels d'offres disponibles, une adresse à ne pas manquer : entreprises2024.fr

► 10 MARS 2020

SAUVONS L'INTELLIGENCE NATURELLE !

conférence en partenariat avec l'ISC Paris Campus



UNE 2^e ACTION CONJOINTE POUR CONNECTER LES ENTREPRISES ET LES JEUNES DU TERRITOIRE

Jean-Paul AIMETTI, Président de l'ISC Paris est intervenu le 10 mars auprès d'une centaine de participants pour démontrer comment l'intelligence naturelle est et restera au service de l'intelligence naturelle.

Cet événement a permis à une centaine de participants, de prendre de la hauteur et de (re)développer le sens l'esprit critique, dans un monde qui inonde chaque jour d'informations. Nous nous félicitons de cette 2^e édition organisée aux côtés de l'ISC Paris, preuve d'une proximité grandissante entre nos organisations.